Commune de Beaulon
03230
Tél. : 04 70 42 70 89
Fax : 04 70 42 76 02

Liberté Egalité Fraternité

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026/55

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de Beaulon,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 et L.2213.2,
Vu le Code de la Route,
Vu l'article R.26.15 du Code Pénal,
Considérant que suite à des travaux de dissimulation réseaux sis « Rue du Stade » – 03230 BEAULON effectués par l'entreprise Électrique AGEN – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Madame SAMSON Anaïs, il convient de réglementer la circulation.

ARRETE

Article 1er : L'entreprise Électrique AGEN – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Madame SAMSON Anaïs, il convient de réglementer la circulation.

L'entreprise est autorisée à effectuer des travaux de dissimulation réseaux sis « Rue du Stade » – 03230 BEAULON effectués par l'entreprise électrique Agen – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX, il convient de réglementer la circulation.

Article 2 : *Pendant la durée des travaux :*

À compter du 09 novembre 2026, et pour une durée de 150 jours, la circulation sera interdite, sis « Rue du Stade » - 03230 BEAULON depuis l'intersection « Rue de l'Engièvre - Rue du Stade » jusqu'à l'intersection « Rue du Stade – Rue des Aubrelles, pour les véhicules légers et poids lourds.

Un itinéraire de déviation sera mis en place (voir annexe) :

- **Rue du Stade → Rue de l'Engièvre → Chemin de la Voûte → Rue des Aubrelles**

Article 3 : La signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise Électrique AGEN — TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX chargée des travaux.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers

Fait à Beaulon
Le 30 octobre 2026

Le Maire
P. BENIGAUD

MAIRIE DE BEAULON 03230